

Observation n°98 du 10/04/2023

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ci-annexé notre deuxième avis d'opposition à ce projet éolien avec pour thème : la présence du Busard cendré et du Busard Saint-Martin sur l'aire du projet d'implantation.

Avec nos respectueuses salutations

Alain Giraud & Daniel Gioé, association " Sauvegarde de l'Environnement de Liglet et la Trimouille" (SELT)